



COMMUNE DE BOURBONNE LES BAINS

Parc du Château

52400 BOURBONNE LES BAINS

☎ 03 25 90 14 80

✉ mairie.de.bourbonne@orange.fr

AVIS DE PUBLICITÉ

APPEL A CANDIDATURE A DESTINATION DES ASSOCIATIONS ET DES PERSONNES PARTICIPANT A DES ACTIONS D'ANIMATION, DE PREVENTION ET DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DANS LA COMMUNE

Nomination d'un représentant du Conseil d'Administration du CCAS à la suite d'une démission

Monsieur le Maire informe :

Suite au décès d'un membre le 06 juin 2023 et à la démission d'un second en date du 11 janvier 2024 du Conseil d'Administration du CCAS de Bourbonne les Bains, il convient de nommer, par arrêté municipal, deux nouveaux représentants parmi les personnes participant à des actions d'animation, de prévention, et de développement social dans la Commune.

Pour être recevables, les candidatures doivent concerner des personnes qui n'entretiennent aucune relation de prestation à l'égard du CCAS et qui ne sont pas membres du Conseil Municipal.

Le mandat des membres élus et nommés court jusqu'à la prochaine élection municipale.

Délai impératif :

Les candidatures devront parvenir à Monsieur le Maire, au plus tard le **09 février 2024** soit :

- Par courrier :

**Mairie de Bourbonne les Bains
Impasse du Château
52400 BOURBONNE LES BAINS**

- Par mail :

mairie.de.bourbonne@orange.fr

Fait à Bourbonne les Bains, le 18 janvier 2024


Monsieur André NOIROT